ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE EXERCICE 2018

NOTE DE SYNTHESE

Le compte administratif 2018 de la commune s'établit, toutes sections confondues, à 40.939.487,22 € en dépenses et à 56.181.322,12 € en recettes, soit un excédent de 15.241.834,90 €.

Une fois ajoutés les restes à recouvrer de l'exercice (493.000,00 €) et déduits les restes à réaliser (9.000.100,00 €), l'excédent final s'établit à 6.734.734,90 €.

A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle s'établit en dépenses à 31.245.625,94 € et en recettes de fonctionnement à 41.529.826,95 € La section de fonctionnement est donc excédentaire de 10.284.201,01 €.

B/ SECTION D'INVESTISSEMENT:

Elle s'établit en dépenses à la somme de 9.693.861,28 € et en recettes à la somme de 14.651.495,17 €, soit un excédent de 4.957.633,89 € moins les restes à recouvrer (493.000,00 €) et à réaliser (9.000.100,00 €), soit un besoin de financement global de - 3.549.466,11 €.

La balance du compte administratif 2018 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes	41.529.826,95 €
Dépenses	31.245.625,94 €
Excédent (A):	10.284.201.01 €

Section d'investissement :

Recettes	.14.651.495,17 €
Dépenses	. 9.693.861,28 €
Excédent (B):	4.957.633,89 €

Solde intermédiaire (A+B): 15.241.834,90 € (résultat compte de gestion) Restes à recouvrer 2018...... 493.000,00 €

Restes à réaliser 2018...... 9.000.100,00 €

Résultat RAR (C) : - 8.507.100,00 €

Besoin de financement section

d'investissement (B-C): - 3.549.466,11 €

Excédent final (A+B-C): 6.734.734,90 €